

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Plast DP24 flex floor

FS3081

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 878/2020)

Date de préparation 18-juil.-2023

Date de révision : Sans objet

Numéro de révision:

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Plast DP24 flex floor
UFI: CUV0-405M-X008-5YNP
Contient Méthacrylate de méthyle; 2-ethylhexyl acrylate; Triethylene glycol dimethacrylate; N-hydroxyethyl-N-methyl-p-toluidine

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Primaires
Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacter le fabricant	Fournisseur
c/o DeLaval International AB	France: DeLaval
PO BOX 39	Omega Parc Bat. 5
147 21 Tumba	3 Bd Jean Moulin - CS40504
Sweden	78997 Elancourt
Tel + 46 08-530 66 000	France
Email MSDS.EU@delaval.com	Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:
DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
9031 Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG
Munchrutistrasse 2
6210 Sursee
Switzerland
Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:
(33) 1 4005 4848

Belgique:
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg: par+ 352 8002 5500

Suisse:
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2. (H315)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1. (H317)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3. (H335)
Dangers physiques	Liquides inflammables Catégorie 2. (H225)

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

Hazard Pictogram(s)



Mention d'avertissement

DANGER

Mentions de danger

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables
 H315 - Provoque une irritation cutanée
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
 H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants
 P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.
 - Ne pas fumer
 P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser Dioxyde de carbone (CO2), Poudre, Jet d'eau pour l'extinction
 P403 + P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais
 P501 - Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation

Contient

Méthacrylate de méthyle; 2-ethylhexyl acrylate; Triethylene glycol dimethacrylate; N-hydroxyethyl-N-methyl-p-toluidine

2.3. Autres dangers

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB) ($\geq 0.1\%$)
 Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) ($\geq 0.1\%$)
 Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	N° CE	% massique	Classification CLP	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M (aigu)	Facteur M (chronique)	Numéro d'enregistrement REACH
Méthacrylate de méthyle 80-62-6	201-297-1	25 - 50	Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1 (H317) STOT SE 3 (H335) Flam. Liq. 2 (H225)	-	-	-	01-2119452498-28
Acrylate de 2-éthylhexyle 103-11-7	203-080-7	10 - 25	Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1 (H317) STOT SE 3 (H335)	-	-	-	01-2119453158-37
Triethylene glycol dimethacrylate	203-652-6	0.5 - 2.5	Skin Sens. 1B (H317)	-	-	-	01-2119969287-21

109-16-0							
N-Hydroxyethyl-N-methyl-p-toluidine 2842-44-6	220-638-5	<= 0.5	Aquatic Chronic 2 (H411) Eye Irrit. 2 (H319) SkinSens. 1 (H317)	-	-	-	01-2120827830-56

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	CL50 par inhalation
Méthacrylate de méthyle 80-62-6	7900 mg/kg (Rat)	5000 mg/kg (Rabbit)	7093 ppm (29.8 mg/L air) (Rat) 4h
Acrylate de 2-éthylhexyle 103-11-7	4435 mg/kg (Rat)	7522 mg/kg (Rabbit)	1.19 mg/L air (Rat) (8 h)
Triéthylène glycol diméthacrylate 109-16-0	10837 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (mouse)	Aucune donnée disponible
N-Hydroxyethyl-N-méthyl-p-toluidine 2842-44-6	2000 mg/kg (Rat)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Informations supplémentaires

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0.1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

Conseils généraux	Enlever immédiatement les chaussures et vêtements contaminés. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Enlever immédiatement les chaussures et vêtements contaminés. Rincer immédiatement au savon et à grande eau. Consulter un médecin.
Ingestion	Boire beaucoup d'eau. Amener la personne à l'air libre. Consulter immédiatement un médecin.
Inhalation	Remove to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing. Imposer en cas d'inconscience en position latérale stable. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus	D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.
Effets retardés	Aucun(e) connu(e).
Effets d'une surexposition	Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Traiter les symptômes.
-------------------------	------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Mousse, Sable
Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	Exothermic polymerisation. En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être dégagées. Hydrocarbures. Monoxyde de
--	--

carbone. Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes d'azote (NOx).

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection et précautions pour les pompiers Utiliser un équipement de protection individuelle. Porter un équipement de protection respiratoire. Refroidir les récipients/réservoirs au jet d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser un équipement de protection individuelle. Keep unnecessary personnel away. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Équipement de protection individuel, voir section 8.

Autres informations Voir Section 12 pour plus d'informations

Conseils à destination des secouristes. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la dispersion des matériaux déversés dans les cours d'eau, les drains et les égouts. Ne pas contaminer l'eau superficielle. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois). Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Mettre en place une ventilation adaptée. Ne PAS utiliser un jet d'eau. Ne pas rincer à l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12 pour plus d'informations
Équipement de protection individuel, voir section 8
SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Mettre en place une ventilation adaptée. Les poussières ou fumées peuvent former des mélanges explosifs dans l'air.

Remarques générales en matière d'hygiène Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver bien fermé, au frais et au sec. Stocker dans un bac de rétention. En cas d'incendie, obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Tenir à l'écart de la chaleur. Conserver à une température inférieure à 25 °C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition Sans objet
Autres recommandations Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	UE	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Méthacrylate de méthyle 80-62-6			TWA: 50 ppm TWA: 205 mg/m ³ STEL: 100 ppm	STEL: 100 ppm TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 210 mg/m ³ Peak: 100 ppm

Acrylate de 2-éthylhexyle 103-11-7			STEL: 410 mg/m ³		Peak: 420 mg/m ³ TWA: 5 ppm TWA: 38 mg/m ³ Peak: 5 ppm Peak: 38 mg/m ³
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol 128-37-0			TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ Peak: 40 mg/m ³ Skin
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Méthacrylate de méthyle 80-62-6	TWA: 50 ppm	STEL: 100 ppm TWA: 50 ppm	STEL: 410 mg/m ³ TWA: 205 mg/m ³	TWA: 10 ppm TWA: 42 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 210 mg/m ³	TWA: 25 ppm TWA: 102 mg/m ³ Skin
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol 128-37-0		TWA: 2 mg/m ³		TWA: 10 mg/m ³ STEL: 20 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Méthacrylate de méthyle 80-62-6	STEL: 100 ppm STEL: 420 mg/m ³ TWA: 50 ppm TWA: 210 mg/m ³	STEL: 100 ppm STEL: 420 mg/m ³ TWA: 50 ppm TWA: 210 mg/m ³	STEL: 300 mg/m ³ TWA: 100 mg/m ³	TWA: 25 ppm TWA: 100 mg/m ³	TWA: 50 ppm STEL: 100 ppm
Acrylate de 2-éthylhexyle 103-11-7	STEL: 10 ppm STEL: 82 mg/m ³ TWA: 10 ppm TWA: 82 mg/m ³ Ceiling: 10 ppm Ceiling: 82 mg/m ³	STEL: 5 ppm STEL: 38 mg/m ³ TWA: 5 ppm TWA: 38 mg/m ³	STEL: 70 mg/m ³ TWA: 35 mg/m ³		
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol 128-37-0	TWA: 10 mg/m ³	STEL: 40 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³			TWA: 2 mg/m ³ STEL: 6 mg/m ³

Niveau dérivé sans effet (DNEL)
Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible
Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle
Protection des yeux
Protection de la peau
Protection des mains
Protection respiratoire

lunettes de sécurité à protection intégrale.
Porter des gants/des vêtements de protection.
Gants de protection caoutchouc butyle (EN 374)
En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants. Type filter A.
Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Aspect transparent
Odeur Caractéristique
Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Valeurs
Point/intervalle de fusion Aucune donnée disponible
Point/intervalle d'ébullition 100 °C
Inflammabilité (solide, gaz) Sans objet
Limite supérieure d'inflammabilité: Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité 12.5 Vol %
Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité 0.8 Vol %
Point d'éclair 10 °C
Taux d'évaporation Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité Not selfigniting
Température de décomposition Aucune donnée disponible

pH	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique	85-100 s (ISO 6 mm)
Hydrosolubilité	Non miscible à l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité	0.97 - 1 g/cm ³ (20°C)
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	Sans objet
Densité de vapeur	Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Viscosité	Aucune donnée disponible
-----------	--------------------------

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Explosibles

Propriétés explosives N'est pas un explosif. Les poussières ou fumées peuvent former des mélanges explosifs dans l'air.

**Liquides inflammables
Propriétés comburantes**

Liquide et vapeurs très inflammables
Aucune information disponible

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique**Stabilité**

Stable dans les conditions normales. Stable dans les conditions de stockage recommandées. Tenir à l'écart de la chaleur. Éviter une exposition directe au soleil.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses**Possibilité de réactions dangereuses**

Exothermic polymerisation.

10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

10.5. Matières incompatibles**Matières incompatibles**

Peroxydes

10.6. Produits de décomposition dangereux

Hydrocarbures. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**Toxicité aiguë**

Inhalation	Aucune information disponible.
Contact oculaire	Aucune information disponible.
Contact avec la peau	Aucune information disponible.
Ingestion	Aucune information disponible.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Méthacrylate de méthyle	7900 mg/kg (Rat)	5000 mg/kg (Rabbit)	7093 ppm (29.8 mg/l air) (Rat) 4 h
Acrylate de 2-éthylhexyle	4435 mg/kg (Rat)	7522 mg/kg (Rabbit)	1.19 mg/L air (rat) (8h)

Triethylene glycol dimethacrylate	10837 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (mouse)	Aucune donnée disponible
N-Hydroxyethyl-N-methyl-p-toluidine	2000 mg/kg (Rat)		Aucune donnée disponible

Corrosion/irritation cutanée	Irritant pour la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
STOT - exposition unique	Peut irriter les voies respiratoires.
STOT - exposition répétée	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes	Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$). CAS# 128-37-0 < 0.1%.
---	---

11.2.2. Autres informations

Aucun(e)

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Effets d'écotoxicité	Ne permettez pas d'entrer dans l'approvisionnement en eau potable, eaux usées, ou le sol. Eviter le rejet dans l'environnement.
-----------------------------	--

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
Méthacrylate de méthyle	170: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	125.5 - 190.7: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 153.9 - 341.8: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 170 - 206: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through 243 - 275: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 326.4 - 426.9: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static 79: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 79: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static		69: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Acrylate de 2-éthylhexyle	44: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L	1.81: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L		17.45: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

	EC50 47: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	LC50 semi-static		
Triethylene glycol dimethacrylate		16.4: 96 h Danio rerio mg/L LC50 semi-static		

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Nom chimique	Coefficient de partage
Méthacrylate de méthyle	1.38
Acrylate de 2-éthylhexyle	4.64

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennesCe produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$). CAS# 128-37-0 < 0.1%.**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés Éliminer conformément aux réglementations locales.

Autres informations Agent nettoyant
acétone
Ethyl Acetate solution

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**IMDG/IMO**

14.1 N° ONU 1866
14.2 Nom d'expédition Resin solution
14.3 Classe(s) de danger pour le transport 3
14.4 Groupe d'emballage II
14.5 Danger pour l'environnement Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales Warning: Flammable liquid
Danger code (Kemler): 33
EMS n°: F-E, S-E
Aucune information disponible

14.7 Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Informations supplémentaires IMDG
Limited quantities (LQ): 5L
Excepted quantities (EQ): Code E2
Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

ADR/RID

14.1 N° ONU	1866
14.2 Nom d'expédition	Resin solution
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
Étiquettes ADR/RID	3
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Warning: Flammable liquids Danger code (Kemler): 33 EMS Number: F-E,S-E Stowage Category B Limited quantities (LQ): 5L Excepted quantities (EQ): Code: E2 - Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml - Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
Informations supplémentaires	Transport category: 2 Tunnel restriction code: D/E
<u>IATA/ICAO</u>	
14.1 N° ONU	1866
14.2 Nom d'expédition	Resin solution
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3 Label 3
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
Informations supplémentaires	-

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classification allemande WGK Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 1 (auto-classification)

Législations de l'UE

Reg.1907/2006-REACH

Reg. 878/2020 That modify REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Inventaires internationaux

EINECS/ELINCS All components are listed or exempted

Autres

Directive 2012/18/EU

Named dangerous substances - ANNEX I None of the ingredients are listed

Seveso category P5c FLAMMABLE LIQUIDS

Qualifying quantity (tonnes) for the application of lower-tier requirements 5,000 t

Qualifying quantity (tonnes) for the application of upper-tier requirements 50,000 t

Légende

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H335 - Peut irriter les voies respiratoires
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Key or legend to abbreviations and acronyms

Flam. Liq. 2: Flammable liquids – Category 2
Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation – Category 2
Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation – Category 2
Skin Sens. 1: Skin sensitisation – Category 1
Skin Sens. 1B: Skin sensitisation – Category 1B
STOT SE 3: Specific target organ toxicity (single exposure) – Category 3
Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - long-term aquatic hazard – Category 2

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date de préparation 18-juil.-2023

Remarque sur la révision:

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité